

DEPARTEMENT DU RHÔNE / COMMUNE DE SOUCIEU-EN-JARREST

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024-09-18/04

Nombre de conseillers en exercice	25
Quorum	13
Présents	16
Votants	20

Le dix-huit septembre deux-mille vingt-quatre, à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la commune de Soucieu-en-Jarrest (Rhône) étant réuni en session ordinaire exceptionnellement à l'Espace Part Age, les travaux ayant cours à la mairie ne permettant pas le déroulement de la séance au lieu habituel, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Arnaud SAVOIE, Maire.

Présents	Arnaud SAVOIE, Gérard MAGNET, Laurence CHIRAT, Nicolas TRICCA, Étienne FLEURY, Sylviane LAFONT, Frédéric LOGEZ, Anne-Sophie DEVAUX, Isabelle BRAILLON, Stéphane PITOUT, Mélanie BRENIER, Daniel ABAD, Bernard CHATAIN, Catherine CERRO, Mélanie TRAVIER, Marie-Claude PHILIPPE
Absents excusés	Véronique AVENAS, Brice DEVIF
Pouvoirs	Marie-Pierre DUPRÉ LATOUR a donné pouvoir à Gérard MAGNET, Sylvie BROYER a donné pouvoir à Bernard CHATAIN, Marie-France PILLOT a donné pouvoir à Catherine CERRO, Monique TALEB a donné pouvoir à Daniel ABAD
Secrétaire	Laurence CHIRAT

DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur Chatain, conseiller délégué aux finances rappelle que conformément à l'instruction budgétaire et comptable de la M57 applicable depuis le 1^{er} janvier 2024 au budget de la commune le Conseil Municipal à modifier les autorisations budgétaires initiales, soit pour intégrer des dépenses ou des ressources nouvelles, soit pour supprimer des crédits antérieurement votés.

Les décisions modificatives répondent aux mêmes règles d'équilibre et de sincérité que le budget primitif. Concernant cette décision modificative, il s'agit de modifier certains postes de dépenses et de recettes sur les sections d'investissement et de fonctionnement du budget principal de la commune de Soucieu-en-Jarrest, à travers les inscriptions suivantes :

Section d'Investissement

RECETTES	226 000.00 €
----------	--------------

Chapitre	Opérations	Compte	Libellé	Montant
13	298	1322	Subv Région Aménagement Centre Bourg	150 000.00 €
13	330	1322	Subv Région Aménagement Agence postale	76 000.00 €

DÉPENSES	226 000.00 €
----------	--------------

Chapitre	Opération	Compte	Libellé	Montant
20		2051	Evolution du logiciel gestion des temps	12 047.00 €
21		2111	Acquisition foncière	115 504.00 €
21	334	21351	Travaux aménagement mairie	56 000.00 €
21		215738	Acquisition tondeuse et remorque	5 600.00 €
21		215741	Matériel cantine	3 235.00 €
21		2181	Installation générale téléphonie	1 614.00 €

Envoyé en préfecture le 19/09/2024

Reçu en préfecture le 19/09/2024

Publié le

ID : 069-216901769-20240918-DE20240918_04-DE



21		21838	Matériel informatique (travaux mairie)	12 000.00 €
21		21848	Matériel de bureaux et mobilier	20 000.00 €

Section de fonctionnement

DÉPENSES	0,00 €
----------	--------

Chapitre	Opérations	Compte	Libellé	Montant
011		6238	Location mobilière régularisation charges	1 140.00 €
011		6281	Cotisation divers	738.00 €
011		6283	Frais nettoyage externalisation ménage	7 900.00 €
011		6238	Frais publicité	- 7 212.00 €
014		7392221	FPIC	- 2 566.00 €

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment son article L1612-1 à L1612-20 et L2311-1 à L2343-2,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu la délibération n°2024-03-27/10 du Conseil municipal du 27 mars 2024 adoptant le budget primitif du budget principal de la commune pour l'exercice 2024,

Vu la décision du maire n°03/24 en date du 18 juin 2024 portant un virement de crédit de chapitre à chapitre,

Le Conseil Municipal, ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés,

Considérant la nécessité d'ajuster les crédits de dépenses et recettes,

APPROUVE la décision modificative n°1 du budget communal 2024,

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Laurence CHIRAT,
Secrétaire

Arnaud SAVOIE,
Maire

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte :

Convocation du Conseil Municipal le 12/09/2024

Dépôt en Préfecture le 19 SEP. 2024

Publication le 23 SEP. 2024

Arnaud SAVOIE,
Maire